



Signature de bail et indivision

Par **Tartine63000**, le **27/07/2019** à **09:13**

BONJOUR marque de politesse

Mon conjoint était nu propriétaire d'un immeuble en indivision avec sa sœur

Au décès de ma belle-mère l'indivision est donc entre tous les deux

Ma belle sœur a loué sans son accord un appartement qui était vide

En avait-elle le droit ?

Elle fait pression pour qu'il signe le bail et lui ne veut pas est il dans son droit ?

Quels sont les recours possibles , surtout qu'il aurait aimé vendre ce bien qui était vide et se le voir attribuer lors du partage

Merci pour vos réponses